

## APPEL n°2 À CANDIDATURES POST-DOCTORALES 2020

L'Institut de la transition environnementale Sorbonne Université (SU-ITE) recrute **un(e) post-doctorant(e) sur l'une des thématiques suivantes :**

- Les conditions de durabilité des utilisations de la biomasse
- La modélisation des socio-écosystèmes
- Les outils et concepts pour l'établissement d'une société frugale
- Les relations entre territoires urbains et territoires ruraux

L'appel à candidatures est ouvert **jusqu'au vendredi 30 octobre 2020, à 18h.**  
Les auditions des candidats auront lieu en septembre-octobre, à Paris, ou par visioconférence, en français ou en anglais.

### 1. Présentation de SU-ITE

L'Institut de la transition environnementale Sorbonne Université (SU-ITE, [www.su-ite.eu](http://www.su-ite.eu)), a été créé en 2017 par l'Alliance Sorbonne Université, qui réunit Sorbonne Université, le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'Université technologique de Compiègne, et l'INSEAD. Cet institut transversal vise à rassembler les chercheurs de toutes disciplines pour que les connaissances issues de la recherche puissent contribuer à la transition écologique.

### 2. Profil recherché des candidat(e)s

Les candidat(e)s devront être titulaires d'un doctorat **délivré au plus tard le 30 octobre 2020**, dans toute discipline en lien avec l'une des thématiques ciblées ci-dessus (*voir aussi le titre 6*).

Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

### 3. Description du post-doctorat

Le post-doctorant sera accueilli, pour une **durée de deux ans** (à discuter le cas échéant), **à compter de l'automne 2020**, dans un des laboratoires associés à SU-ITE. Il bénéficiera d'un accompagnement personnalisé par un **encadrement collégial** composé de chercheurs de SU-ITE.

Le post-doctorant sera rémunéré dans le cadre d'un **contrat de travail** ouvrant droit à la sécurité sociale, aux congés payés et aux congés maladie. Le contrat post-doctoral **couvrira uniquement le salaire (environ 35 000 € bruts)**. SU-ITE garantira un apport minimum pour le financement des travaux menés. Un stagiaire de master et un doctorant pourront renforcer le travail du post-doctorant.

### 4. Argumentaire de candidature

Il est demandé aux candidat(e)s de faire une **proposition argumentée de sujet de recherche** (15 000 signes maximum, en français ou en anglais).

L'argumentation devra faire comprendre le **caractère original** de la recherche qui sera menée. Le jury accordera une attention particulière d'une part à la **dimension interdisciplinaire** du projet, d'autre part à **son caractère appliqué**, par exemple concernant les innovations opérationnelles qui seraient dessinées.

L'argumentaire devra en outre s'appuyer sur au moins **une publication personnelle** en rapport avec le sujet proposé, et sur une courte bibliographie.

### 5. Formalités de candidature

Les candidatures doivent être envoyées par courriel **au plus tard le vendredi 30 octobre 2020, à 18h**, à l'adresse suivante : [communication@su-ite.eu](mailto:communication@su-ite.eu)

Elles doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- Lettre de motivation (*maximum 2 000 signes*)
- CV, incluant la liste des publications
- Une publication personnelle en lien avec le sujet proposé (*texte entier, version pdf*)
- Argumentaire (*maximum 15 000 caractères et espaces, en français ou en anglais*)

## 6. Thématiques ciblées

### **A. Les conditions de durabilité des utilisations de la biomasse**

Les utilisations de la biomasse peuvent réduire le recours aux ressources fossiles en fournissant de l'énergie, des matériaux et en stockant le carbone. Elles peuvent cependant être non durables si elles induisent une compétition avec les productions alimentaires. Par ailleurs, les conditions de production de la biomasse peuvent engendrer des effets négatifs massifs sur la biodiversité. Les critères et les indicateurs d'une soutenabilité forte des utilisations de la biomasse demandent donc à être établis de manière rigoureuse, en fonction d'objectifs pluriels et des spécificités des territoires concernés.

### **B. La modélisation des socio-écosystèmes**

Derrière le concept de socio-écosystèmes se cachent des interactions multiples entre systèmes écologiques et systèmes sociaux qui rendent difficile la décision politique en matière de transition écologique. La modélisation des socio-écosystèmes et son usage en tant qu'outil de scénarisation pourraient constituer un puissant levier d'action en permettant d'explorer les futurs possibles. Pour le chercheur post-doctorant, il s'agira ici d'approfondir le concept de socio-écosystèmes, d'inventorier les méthodologies de modélisation disponibles, et de concevoir des démarches d'appropriation par les publics concernés. L'échelle territoriale devrait être privilégiée.

### **C. Les outils et concepts pour l'établissement d'une société frugale**

La frugalité ou la simplicité des modes de vie semble incontournable pour que le monde reste dans les limites planétaires. Mais ce mot d'ordre ne va pas de soi et équivaut à *minima* à des redistributions de ressources qui remettent en cause certains fondements culturels, sociaux et économiques. Qu'est-ce alors qu'une société frugale et bienheureuse ? Quelles sont les bases scientifiques qui la justifient ? Peut-on, et comment, la rendre désirable et réalisable ?

### **D. Les relations entre territoires urbains et territoires ruraux**

Alors que les territoires urbains concentrent l'essentiel des populations et des richesses, le rééquilibrage des dynamiques socioéconomiques avec les territoires ruraux paraît être une condition nécessaire de la transition écologique. Quels sont les analyses et modèles de ce rééquilibrage en Europe ou ailleurs ? Quelles sont les initiatives qui jouent en sa faveur ? Comment les réflexions sur les grandes métropoles peuvent-elles les intégrer pour « réinventer » la ville ?